



Association « Pour St Pierre du Perray »

Rien ne va plus

EDITORIAL Chers Habitants de St Pierre du Perray,

Après bientôt 4 ans de mandat de la nouvelle municipalité, où en est notre ville ?

Le Budget Prévisionnel 2024 a été voté le 08 février avec au global **toujours plus de dépenses de fonctionnement**, malgré une baisse de la facture d'énergie de 1 Million d'euros.

Les St Perrayens financent à eux seuls 90% des dépenses : Impôts et taxes 80,5% + produit des services 9,3%. Les dotations, subventions ne représentent que 10% du Budget.

Les **35% d'augmentation de nos Taxes Foncières** depuis 2021 sont complètement absorbés et nous n'arrêtons pas de **renflouer un panier percé**.

En investissements, la seule ressource trouvée par les élus majoritaires est de vendre le patrimoine communal. Mais pour financer quoi ? Quelles sont les grandes réalisations depuis juillet 2020 ? Aucune. Pourtant, il est question de **1,837 Millions d'euros de vente foncières de biens communaux** en 2024 :

- Le terrain de l'ancienne mairie : 1 200 000 €.
- La maison 19 Rue Pasteur : 187 200 €
- La Maison 1 Impasse des Coquelicots : 230 000 €
- Un terrain à GreenParc (ancien espace vert) : 220 000 €

On se demande comment ils feront pour investir quand il ne restera plus de biens communaux à vendre !

Et pourtant, les rues de la ville sont en mauvais état d'entretien : nombreux affaissements av Alain Colas, nids de poule, trottoirs dangereux, à reprendre dans différents quartiers...

Pour les Associations, seul un maintien des subventions est prévu au Budget, alors que, dans un contexte d'inflation, un coup de pouce aurait été bienvenu cette année.

Plus grave encore, dans le personnel communal, une souffrance s'exprime : des **pressions** qui leur interdisent de parler de certains sujets, par exemple de la mauvaise qualité des repas de cantine scolaire, des **refus de disponibilité pour aller en consultation médicale** au motif de remplacement impossible, des **entretiens humiliants**,...

Rien ne va plus, et ce n'est pas un jeu !
Il va falloir rebattre les cartes.

Catherine Aliquot-Vialat,

Présidente de l'Association, Maire de St Pierre du Perray de mars 2014 à juin 2020, Elue municipale

Vente de la maison 19 Rue Pasteur (maison de Papy Vélo)

M. Raoul Besnard (Papy Vélo) avait fait **don de sa maison** en 1999 à la **Mairie** pour servir aux œuvres sociales. Dans un courrier du 01 avril 1999, il écrivait à son notaire : « *Je désire que mon pavillon soit utilisé par la commune, lorsqu'elle en aura la totale jouissance, à des fins exclusivement sociales* ».

En conseil municipal le 14 déc. 2023, le Maire actuel a fait annuler la délibération précédente qui visait à vendre ce bien à Solidarité Nouvelles Logements (SNL), et a proposé que la maison soit vendue « *à un employé de la mairie en détresse sociale* ».

Or, dans le Procès Verbal un mois plus tard, nous apprenons que cette vente, à un prix de **10 % en dessous de la valeur évaluée par les Domaines de l'Etat**, est au profit du **Directeur Informatique de la Mairie** !

Dans ce cas, beaucoup de St Perrayens auraient pu y prétendre...

Moralement, **la volonté de M. Besnard n'a pas été respectée** !

La **voie Romaine** qui borde la **ZAC la clef de St Pierre** et mène à l'Ecole St Exupéry est **régulièrement inondée**, ce qui gêne les habitants qui doivent soit marcher dans l'eau du chemin, soit dans la boue. Difficile, surtout avec poussettes et jeunes enfants.

Qu'attend la Mairie pour intervenir ?



www.facebook.com/c.aliquotvialat

Si vous partagez nos idées, rejoignez-nous,
Adhérez ou faites un don à notre Association - bulletin sur notre site internet
tél. 06 75 98 40 45 Email : c.aliquotvialat@free.fr

www.pour-st-pierre-du-perray.fr



Espace Ancienne Maire, avenue des Jasmins

La municipalité a décidé de **vendre l'espace « ancienne Mairie et Pagode »**. Pourtant, ces bâtiments venaient d'être rénovés et servaient bien pour nos Associations. Ils faisaient un ensemble cohérent avec la salle de spectacles Jean Vilar.

Avant 2020, nous avons prévu d'aménager tout cet espace en Pôle culturel, ce qui permettait de garder activité et vie publique dans les quartiers Vieux Bourg et Hautes Rives. A côté, nous voulions y construire une aire de jeux pour les jeunes enfants (il n'y en a aucune dans ce secteur qui rajeunit) et une Maison d'Assistantes Maternelles.

Au lieu de cela, M. Verots propose la construction de 40 logements. Il justifie **cette densification** par le prix qu'il veut obtenir pour cette vente, et ne prévoit que 40 places de stationnement (une par logement), alors que de nos jours, surtout dans des secteurs éloignés du TZen, chaque famille a souvent 2 voitures.

Où se gareraient toutes ces familles et leurs visiteurs ? Il manquait déjà des places de stationnement pour la salle Jean Vilar les soirs de spectacles, cela ne ferait qu'aggraver cette situation.

Pourtant, à cet endroit, le terrain appartient à la Mairie et nous pouvons construire comme nous voulons, dans le respect du Plan Local d'Urbanisme. Ce n'est pas un terrain qui appartient à l'Etat.

Quant à la concertation, le Maire a mis en place des réunions en petits comités, dont les élus sont exclus ! Preuve une nouvelle fois de l'opacité de cette équipe municipale.

D'ailleurs, les premières remontées des riverains participants à ces réunions, relatent que la Mairie leur demande de faire un choix par défaut, entre **3 projets dont aucun ne leur plait vraiment**.

Il faudrait un abandon de ce projet de vente néfaste à plusieurs points de vue.

Baisse de subvention au CCAS

La municipalité **baisse de 10 000 € la subvention au CCAS** (Centre Communal d'Actions Sociales) au prétexte que l'ASAD (Aide et Soins à Domicile) va être pris en charge par le Département.

Il aurait été plus humain de maintenir le montant à hauteur de ce qui avait été octroyé en 2023, et être ainsi plus solidaires avec les St Perrayens qui en ont besoin, comme ils prétendent le faire dans leur tribune politique du dernier magazine municipal.

Le site Prof Express auquel nous adhérons avant 2020, permettait à 240 élèves de bénéficier gratuitement de **l'aide aux devoirs en ligne**, dispensée par des professeurs de l'éducation nationale. Cette aide était très appréciée par les élèves.

Le Maire a décidé de **supprimer** cette adhésion.

Le Maire a **supprimé la commission municipale des menus de cantine scolaire**. Elle réunissait : élus (majorité et opposition), personnel des cuisines, animateurs, diététiciens, prestataire de restauration et parfois écoliers. Maintenant, seules des réunions avec des représentants d'associations de parents d'élèves sont organisées.

Où est la transparence promise dans sa campagne électorale ?

Effectif de la Police Municipale

Dans le magazine municipal n°12, la municipalité se vante d'un effectif 2024 de la **Police Municipale** à 11 agents. Or, dans le Budget 2024 **qui vient d'être voté, il n'est prévu que 8 agents !**

Y aurait-il de la désinformation dans le magazine municipal de St Pierre ? Est-ce une erreur, volontaire ou pas ? Y a-t-il d'autres mensonges dans ce magazine ?

Bulletin d'adhésion 2024

à renseigner et renvoyer à : Association Pour St Pierre du Perray
9 avenue Manuréva 91280 Saint Pierre du Perray

J'adhère à l'Association « Pour St Pierre du Perray »

- Adhésion pour une personne = 30 €
 Adhésion pour un couple = 50 €
 Adhésion tarif réduit (-25 ans, chômeurs,...) = 10 €
 Adhésion bienfaiteur = 100 € -

Paiement par chèque ou par virement bancaire (voir sur le site internet de l'Association Pour St Pierre du Perray)

Je souhaite être actif au sein de l'Association : oui - non

Fait à : date :

Signature adhérent 1 : Signature adhérent 2 :

Email 1 : Email 2 :

Tél portable 1 : Tél. portable 2 :